

(BOTTLE)

**C-I-L<sup>®</sup>**  
**FRUIT PLUS<sup>®</sup>**  
**INSECTICIDE-FONGICIDE**  
**POUR LES**  
**ARBRES FRUITIERS**

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 14519 LOI P.A.

GARANTIE : phosalone 4 %  
ferbame 15 %

AVERTISSEMENT – POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BOÎTE AVANT L'EMPLOI

250 mL (500 mL)

Spectrum Brands IP Inc.

~~Nu-Gro IP Inc.~~

10 Craig St.  
Brantford, ON  
N3R 7J1

**Avis de modification**

**CONSERVER LA BOÎTE POUR LE MODE D'EMPLOI ET LES INSTRUCTIONS DE MANUTENTION PRUDENTE.**

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut être nocif s'il est avalé ou absorbé par la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après l'avoir utilisé et avant de manger, boire ou fumer. Éviter de contaminer la nourriture, le fourrage, les ustensiles, l'eau potable ou toute étendue d'eau. **PROTÉGER CONTRE LE GEL. Garder les enfants et les animaux de compagnie à l'écart pendant le traitement et jusqu'à ce que la zone traitée soit sèche.**

**PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion,** faire vomir. Consulter un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. **En cas de contact avec les yeux,** les rincer à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison. **En cas de contact avec la peau,** laver au savon et à l'eau. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** La phosalone est un inhibiteur de cholinestérase; l'atropine sert d'antidote.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide ou la tasse à mesurer. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

**Pour plus de renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. [www.cil.nu-gro.com](http://www.cil.nu-gro.com)**

Ovale C-I-L® ICI Canada Inc. / Lic. Nu-Gro

FRUIT-PLUS sont des marques de commerce d'ICI Canada Inc.

19-MAR-2004

(CARTON)

**C-I-L<sup>®</sup>**  
**FRUIT PLUS<sup>®</sup>**  
**INSECTICIDE-FONGICIDE**  
**POUR LES**  
**ARBRES FRUITIERS**

Tasse à mesurer gratuite à l'intérieur

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 14519 LOI P.A.

GARANTIE : phosalone 4 %  
ferbame 15 %

AVERTISSEMENT – POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

250 mL (500 mL)

Spectrum Brands IP Inc.

~~Nu-Gro IP Inc.~~

10 Craig St.  
Brantford, on  
N3R 7J1

**Avis de modification**

## **CONSERVER LA BOÎTE POUR LE MODE D'EMPLOI ET LES INSTRUCTIONS DE MANUTENTION PRUDENTE.**

L'Insecticide-fongicide C-I-L<sup>®</sup> pour les arbres fruitiers supprime les principales maladies des fruits telles que la cloque du pêcher, la pourriture brune, la tavelure et la rouille, ainsi que les principaux insectes des fruits tels que les carpocapses de la pomme, les pucerons, les mouches de la pomme, les punaises ternes, les charançons de la prune et les tordeuses à bandes rouges.

### **MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.**

5 mL = 1 cuillerée à thé      15 mL = 1 cuillerée à soupe

**APPLICATION :** Utiliser un pulvérisateur d'extrémité de boyau, à air comprimé portatif ou à moteur. Bien pulvériser le mélange sur les dessus et le dessous des feuilles, jusqu'à ce qu'elles dégouttent. Pour les gros arbres, traiter d'abord l'intérieur de l'arbre, puis l'extérieur.

**TAUX D'APPLICATION :** Mélanger à raison de 10 mL par litre d'eau pour une utilisation générale. Pour supprimer les mouches de la pomme sur les pommiers et les pruniers, mélanger à raison de 12 mL par litre d'eau (commencer vers le 1<sup>er</sup> juillet et continuer jusqu'au 15 août). Bien remuer avant de commencer à pulvériser.

**MOMENT DE L'APPLICATION :** Ce produit ne donne de bons résultats que s'il est appliqué avant que la maladie et/ou les insectes attaquent les arbres fruitiers ou les vignes. Par conséquent, consulter le calendrier des arrosages ci-dessous. Si le temps est très chaud, pulvériser le soir alors que la température est plus fraîche.

**POMMES ET POIRES :** Carpocapses de la pomme, livrées, noctuelles des fruits verts, mouches de la pomme (vers chemin-de-fer), tordeuses à bandes rouges, punaises ternes, charançons de la prune, psylles du poirier – Tavelure et rouille. **MOMENT DE L'APPLICATION** – 1. Lorsque les petites feuilles vertes apparaissent. 2. Répéter avant l'ouverture des premiers boutons à fleurs. 3. Répéter lorsque les arbres ne sont plus en fleur. 4. Répéter à des intervalles de 10 à 12 jours jusqu'à la mi-août, mais pas plus tard que 7 jours avant la cueillette. **REMARQUE :** Pour la suppression des mouches de la pomme, consulter la section intitulée "TAUX D'APPLICATION" ci-dessus.

**PÊCHES, CERISES, PRUNES :** Charançons de la prune, tordeuses orientales du pêcher, punaises ternes, pucerons, cicadelles, mouches de la pomme, trypètes des cerises – Pourriture brune, cloque du pêcher **MOMENT DE L'APPLICATION** – 1. Contre la cloque du pêcher, appliquer au début du printemps, avant le renflement des bourgeons des feuilles. 2. Sur les pêchers, cerisiers et pruniers, appliquer juste avant et après floraison. 3. Répéter lorsque les cosses vertes recouvrant les fruits nouvellement formés commencent à éclater. 4. Répéter à des intervalles de 10 à 12 jours. 5. Contre la trypète des cerises, appliquer lors des deuxième et troisième traitements postfloraux. Par temps humide, traiter les fruits qui mûrissent à tous les 5 jours, mais jamais plus tard que 7 jours avant la cueillette pour les cerises, 14 jours avant la cueillette pour les prunes et 21 jours avant la cueillette pour les pêches. **REMARQUE :** Pour supprimer les mouches de la pomme sur les prunes, voir la section intitulée "TAUX D'APPLICATION" ci-dessus.

**RAISINS :** Tordeuses de la vigne – Appliquer juste avant et après la floraison et de nouveau 12 jours plus tard. Une application supplémentaire pourrait être nécessaire à la fin du mois d’août. Mélanger à raison de 12 mL par litre d’eau si les tordeuses de la vigne sont un problème régulier. Cicadelles – Appliquer juste après la floraison. Pourriture noire – Appliquer juste avant et après la floraison, puis répéter 1 et 2 semaines plus tard. **REMARQUE :** Traiter à fond le feuillage des vignes, jusqu’à ce qu’il dégoutte. Ne pas appliquer ce produit moins de 14 jours avant les vendanges. **REMARQUE :** Pour détruire les insectes hibernants, utiliser une pulvérisation d’Huile de dormance C-I-L<sup>®</sup> sur tous les arbres fruitiers. L’Insecticide-Fongicide C-I-L<sup>®</sup> pour les arbres fruitiers peut être employé avec une pulvérisation d’Huile de dormance C-I-L<sup>®</sup> pour supprimer la cloque sur les pêchers au stade dormant.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut être nocif s’il est avalé ou absorbé par la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après l’avoir utilisé et avant de manger, boire ou fumer. Éviter de contaminer la nourriture, le fourrage, les ustensiles, l’eau potable ou toute étendue d’eau. **PROTÉGER CONTRE LE GEL. Garder les enfants et les animaux de compagnie à l’écart pendant le traitement et jusqu’à ce que la zone traitée soit sèche.**

**PREMIERS SOINS :** En cas d’ingestion, faire vomir. Consulter un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. En cas de contact avec les yeux, les rincer à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison. En cas de contact avec la peau, laver au savon et à l’eau. Emporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** La phosalone est un inhibiteur de cholinestérase; l’atropine sert d’antidote.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide ou la tasse à mesurer. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

**AVIS À L’ACHETEUR :** La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l’étiquette de sorte que l’acheteur assume les risques corporels ou matériels que l’utilisateur ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition

**Pour plus de renseignements sur ce produit ou en cas d’urgence, de déversement ou d’incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. [www.cil.nu-gro.com](http://www.cil.nu-gro.com)**

Ovale C-I-L<sup>®</sup> ICI Canada Inc. / Lic. Nu-Gro

FRUIT PLUS est une marque de commerce de Zeneca Corp.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )